



Pays Tolosan

Elaboration de l'Agenda 21

Conseil de Développement
6 septembre 2010



Tél. 05 61 24 61 61 – Fax. 05 61 24 90 60 – Site Web : www.crpconsulting.net

Toulouse Technoest – Bâtiment n°40 – 17, avenue St Martin de Boville – 31130 Balma

SA au capital de 185 000 Euros – SIRET 351 820 444 00039 – NAF 741 G

CRP CONSULTING
CONSEIL-FORMATION



Le déroulement de la réunion

- **La présentation de la démarche Agenda 21 :**
 - Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?
 - Quelle démarche sur le Pays Tolosan ?
 - Quelle démarche de concertation

- **Votre vision du territoire sur l'axe 2 de la convention : social et urbanisme**



Le développement durable

Le Développement Durable

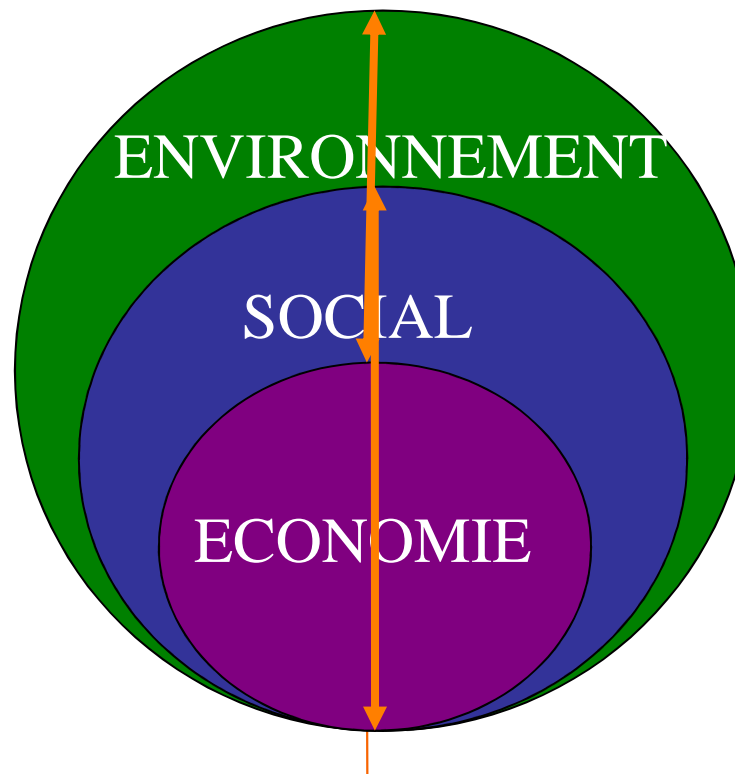
"Un développement qui satisfait les besoins des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures" Rapport Brundtland

Développement équitable



Le Développement Durable

"Un développement qui satisfait les besoins des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures" Rapport Brundtland





La démarche d'Agenda 21

« Penser global, agir local »

L'Agenda 21 :

Un outil pour mener et suivre des politiques territoriales exemplaires

La démarche d'Agenda 21


Un document stratégique et opérationnel : des réponses concrètes aux finalités du développement durable :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Conservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Epanouissement de tous les êtres humains
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

La démarche d'Agenda 21

Un processus de progrès, en partenariat avec tous les acteurs du territoire : une démarche d'amélioration continue qui modifie les pratiques sur le long terme

- La définition d'un pilotage,
- La mise en œuvre de la transversalité,
- Les pratiques de concertation,
- Le suivi et l'évaluation,
- Dans une perspective d'amélioration continue de la démarche



Quelle mise en œuvre sur le Pays Tolosan ?



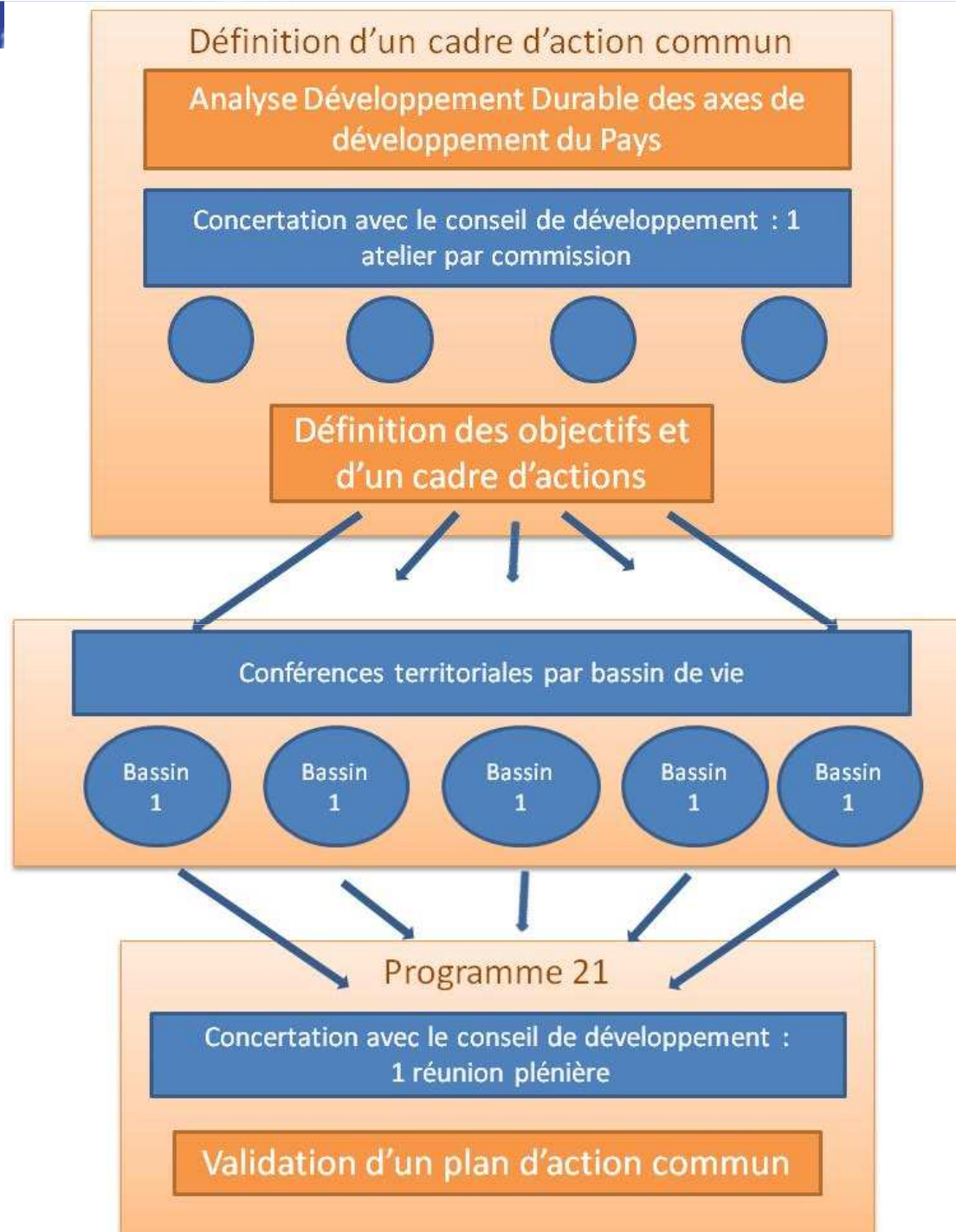
Les initiatives existantes sur le Pays Tolosan

- Les Agenda 21 engagés :
 - *Save et Garonne,*
 - *Bessieres,*
 - *Verfeil,*
 - *Castelmaurou,*
 - *Castelnau d'Estrétefonds,*
 - *Gagnague,*
 - *St Geniès Bellevue,*
 - *La Création d'un Conseil Local de Développement Durable en préparation du lancement d'un Agenda sur Lapeyrouse.*

Quel Agenda 21 pour le Pays Tolosan ?

- Le lien Agenda 21 et Convention territoriale
 - *Un projet de territoire qui intègre le développement durable*
 - *L'Agenda 21 : un outil de déclinaison opérationnelle pour garantir la prise en compte transversale du DD dans les projets retenus et leur mise en œuvre*
 - *La convention territoriale : une base de travail pour la définition de l'Agenda 21 qui viendra la décliner ou proposer des modifications*

- Un Agenda 21 de territoire
 - *Une démarche collective pour les collectivités membres et les partenaires*
 - *Un cadre d'actions fédérateur dans lequel inscrire les projets de DD du Pays et des collectivités*
 - *Une animation pour faire émerger des projets de développement durable à l'échelle des bassins de vie ou des communauté de communes*



La concertation au cœur du projet

Conseil de Développement

- Fonction : instance de concertation de la société civile : identifier les attentes des partenaires
- Membres : représentant de la société civile (plénières du CDD, élargie aux acteurs mobilisés sur les différents territoires).
- Modalités de concertation : Des ateliers pour préparer la stratégie. Une rencontre d'échange sur le programme d'actions

Conférences territoriales

- Fonction : décliner le cadre d'actions à l'échelle de chaque bassin de vie
- Les bassins de vie identifiés :
 - *Le Canton de Cadours*
 - *Save et Garonne*
 - *Le Frontonnais*
 - *Les coteaux du Girou et Les coteaux de Bellevue*
 - *La Vallée du Tarn*
- Membres : Elus et services des collectivités membres du Pays
- Modalités de concertation : conférences par bassins de vie

**Synthèse
des
diagnostics**

**Analyse
des
actions**

**Synthèse
des
entretiens**

Ateliers de concertation

**Diagnostic technique
Première identification d'enjeux**

**Réponses existantes dans les
stratégies du territoires**

Perception des acteurs

**Attentes en matières de
Développement durable**



**Enjeux consolidés à débattre en
comité stratégique**



Méthode de l'atelier

- **Sur les thèmes suivants, en deux temps :**
 - Social
 - Urbanisme et habitat

- **Sur chaque thème :**
 - Travail sur Post-it « Atouts/Faiblesses »
 - Débat pour une synthèse commune : l'identification des enjeux du territoire



Règles du jeu

- *Afin de mieux nous connaître, présentons nous en prenant la parole,*
- *Pour la qualité des discussions, respectons au mieux les thèmes abordés lors de nos interventions,*
- *Inutile de se censurer, que l'on soit techniquement compétent ou non. Le croisement de points de vue est important,*
- *Respectons la parole des autres : chaque opinion doit pouvoir être formulée sans gêne.*

Objectif : connaître la vision du territoire des acteurs et habitants du territoire



Culture et dd

- **Accès à la culture :**
 - **Offre culturelle**
 - **Pratique de la culture**
- **Intégration DD/culture**
- **Mutualisation pratiques et connaissance**
- **Attentes culturelles**
- **Valorisation patrimoine**



Tourisme

- Patrimoine
- Offre hébergement et restauration
- Tourisme vert/nature
- Agrotourisme et oenotourisme
- Signalisation – accueil
- Eco-tourisme
- Tourisme pour tous
- Produits touristiques



Merci de votre participation !